

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Introduction

Le comité suisse de la RIAC

Numéro 6 (46), automne 1981

Médias communautaires ou médias libres

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034971ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034971ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Le comité suisse de la RIAC (1981). Introduction. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (6), 99–100. <https://doi.org/10.7202/1034971ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Lorsque le comité suisse de la RIAC a entrepris la préparation de sa contribution au numéro sur les médias communautaires, il s'est trouvé confronté à diverses difficultés.

— *Le comité ne comprend aucun spécialiste ou professionnel des médias, qu'il s'agisse de la presse, de la télévision ou de la radio. Il nous a donc fallu prendre beaucoup de temps pour des contacts, des discussions et réflexions avec des personnes du « métier ». Nous n'avons jamais tenu autant de séances pour préparer notre contribution à la revue, sans pour autant que les textes qui suivent relatent l'ensemble des thèmes et problématiques que nous y avons abordés. Dans ce processus de recherche-action que nous souhaitons mener à travers nos discussions communes avec ces personnes extérieures au comité, nous pouvons dire que ce qui est écrit n'est que la « face visible de l'iceberg » et que nous aurions encore beaucoup à développer et à cerner pour transcrire au mieux l'ensemble de nos débats. Paradoxalement, nous n'avons jamais ressenti si fortement les limites de nos moyens d'expression et de communication qu'en abordant les thèmes de l'information et de la communication...*

— *Au-delà d'un certain silence et du « monde clos » de l'information nous percevons bien, cependant, qu'une crise institutionnelle importante traversait la plupart des organismes investis d'une charge d'information et de communication de masse.*

En comparant avec nos propres insertions professionnelles et institutionnelles, nous nous sommes pris au jeu de la discussion et de la confrontation avec des acteurs plus au fait que nous des enjeux de cette crise : le monopole de la télévision

et de la radio est de plus en plus remis en question ; une probable privatisation partielle de la TV, son internationalisation croissante, la commercialisation des moyens audio-visuels posent avec acuité une question qui est de plus en plus absente de ces enjeux du pouvoir : la place et le rôle des professionnels salariés de ces institutions et celle des usagers, de leur impact sur les décisions.

La presse, multiple dans ses spécificités cantonales, régionales, linguistiques, voire politiques, mais contrôlée en dernier ressort par les mêmes milieux de la publicité et des finances, laisse apparaître de sérieux signes d'essoufflement ou d'alignement à l'idéologie dominante quant au contenu de l'information qu'elle prétend donner.

— *Le terme de « médias communautaires » n'est pas approprié au contexte suisse... du moins si l'on entend que ce terme englobe des pratiques alternatives et des expériences « à la marge » des canaux traditionnels et dominants de l'information — communication de masse :*

- *quelques timides expériences de TV/locale ont très vite reproduit la même logique existante au niveau des médias officiels en devenant une affaire de spécialistes, contraints de produire une information subordonnée aux conditions économiques et politiques du pouvoir local... ou alors constamment préoccupée « d'objectivité » et par là opérant des démarques d'autocensure...*
- *quant à la presse, il existe bien quelques journaux locaux ou régionaux édités par des forces progressistes ou populaires mais dont l'impact est sans aucune mesure comparable à celui de la presse traditionnelle. Remarquons qu'il n'existe*

pas un quotidien de gauche au niveau de la Suisse francophone.

- *les organisations professionnelles et syndicales du personnel des médias sortent timidement d'une phase « corporatiste » mais sont encore démunies et sans parole face aux enjeux et conséquences des restructurations en cours au sein des médias, notamment la TV.*

— *Dans un pays « fédératif » comme la Suisse, le rôle de l'État central joue un rôle particulier puisque complémentaire à la souveraineté des cantons, en particulier dans le domaine culturel. Depuis des années cependant, cet État fédéral se met à remplir une fonction de plus en plus déterminante en définissant une conception globale des médias aussi bien qu'une conception globale des transports, de l'énergie, etc.*

En ce qui concerne la conception globale des médias, quasiment rien d'essentiel ne filtre de la commission d'experts chargée d'élaborer un rapport destiné au gouvernement.

La question de l'information n'est d'une façon générale qu'une affaire de négociations entre spécialistes des finances, des techniques et de la politique politicienne.

Face à cette toile de fond très schématiquement décrite, nous avons décidé de n'aborder dans ce numéro que quelques facettes de la question tout en regrettant de n'avoir pu mieux exprimer une parole de « l'intérieur » des institutions car c'est bien là que des actions de changement sont à réfléchir, à problématiser et à mener.

— *Gérald Beroud relate une des rares expériences qui ait été menée au niveau TV/locale... qui aboutit aujourd'hui à un échec, du moins dans ce que ce nouveau moyen audio-visuel représente comme théorique possibilité de « redonner la parole aux usagers ».*

— *P.H. Zoller et G. Milliard comparent la trajectoire personnelle qui les a amenés à investir l'enseignement des médias. Dans le cadre de deux lieux de formation, et à partir d'expériences initiales différentes, des convergences de thèmes et de préoccupations pédagogiques leur apparaissent significatives :*

« Les interrogations sur les médias et la communication sont multiples, tout comme les champs de savoir spécialisés susceptibles, en principe, d'y répondre. Dès lors quelle est la marge de manœuvre laissée à ceux qui tout en ne se prétendant pas savants en la matière s'efforcent de ne pas être dupes? »

— *Nicolas Tschopp quant à lui, à partir de son élection au comité cantonal de la Société de Télévision, jette un regard critique sur les transformations-restructurations de cette « lourde machine à images » qu'est la TV, où l'utilisateur n'a pas de place... sauf s'il se « professionnalise ».*

Débat dans lequel la gauche... et les forces progressistes s'engluent souvent dans des tactiques formelles sans stratégies...

Ce texte a provoqué un débat approfondi au sein de l'équipe suisse ; nous considérons important que ce texte soit publié dans sa forme actuelle tout en évaluant qu'il demande des compléments, car au-delà des artifices chers aux intellectuels leur permettant souvent de masquer leur choix ou absence de choix et le lieu d'où ils parlent, il est le fait d'une expérience d'un professionnel non universitaire qui a évalué qu'un combat était à mener au sein d'une institution d'où sont malheureusement absents de trop nombreux acteurs et théoriciens de changement.

Ce texte est à considérer comme un « tremplin » à un débat que l'équipe entend poursuivre et reprendre ultérieurement avec l'auteur.

— *Enfin, P. Beaud répond à quelques questions de Michel Vuille sur les enjeux de l'information et des acteurs en présence, pour avancer quelques critiques théoriques sur les pratiques existantes dans ce domaine.*

Le comité suisse de la RIAC, partie prenante du contenu des articles qui suivent, a l'impression de n'avoir fait qu'ouvrir un dossier auquel il lui appartient de donner, au plan local, des prolongements. Il souhaite, dès lors, poursuivre la confrontation et les échanges avec les auteurs de ces articles d'une part, et avec d'autres professionnels et acteurs du champ de l'information, d'autre part.

*Le comité suisse de
la RIAC*